

Image not found or type unknown



Location local commercial : normes sécurité

Par **mar_**, le **09/09/2010** à **11:06**

Bonjour,
Je vise un local commercial qui va donc recevoir du public (5ème catégorie, salle de cours de danse).
L'accès pour personnes à mobilité réduite est ok par ascenseur (qui ne fonctionne pas).
Qu'en est-il de l'ouverture des portes vers l'extérieur et de la ventilation?
Est-ce à moi de gérer ce problème sachant que l'activité que je souhaite exercer était la même que l'ancien locataire.
Vous remerciant